

CEC 1572-1574

IV. La célébration du sacrement de l'ordre

En raison de son importance pour la vie de l'Église, l'ordination d'un évêque, d'un prêtre ou d'un diacre réclame une célébration solennelle en rassemblant le plus grand nombre possible de fidèles.

Parmi les différents rites de la célébration, le plus essentiel est celui de la consécration qui s'opère par l'imposition des mains de l'évêque adjointe à une prière consécratoire spécifique pour demander à Dieu l'effusion de l'Esprit Saint et de ses dons appropriés au ministère que va revêtir l'ordinand.

Les autres rites qui entourent ce sacrement se structurent ainsi : présentation et élection du candidat, allocution de l'évêque, interrogatoire de l'ordinand, litanies des saints, consécration, onction du saint chrême pour l'évêque et le prêtre, remise d'objets liturgiques ou sacrés symbolisant le degré de l'ordre.